

Tél: 02.38.42.15.15

Vacances – AVRIL 2024

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs – Petites Vacances - CNRS

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 05 AVRIL 2024

			DITTE BIN	III D II (SCIUI	TIOT LE COTT	11112 202 1		
Nom du responsable légal ou agent CNRS :								
Adress	Adresse complète :							
Tél :								
E.Mail :								
Autre responsable légal :								
Adress	se complète :							
			Né(e) le :					
2 ^{ème} enfant : Nom								
3 ^{ème} enfant : Nom								
N° allocataire CAF : (7 chiffres + 1 lettre)								
(a renseigner obelocitointement)								
Merci de remplir une nouvelle fiche sanitaire pour l'année 2023-2024. (Imprimé disponible au CAES, à l'Accueil de								
Loisirs et aux bureaux de Cigales et Grillons).								
Semaine du 22 au 26 avril 2024								
		(Cochez les cases correspondantes aux jours d'accueils choisis et indiquez les horaires)						
	\neg		Lundi 22	Mardi 23	Mer 24	Jeudi 25	Vend 26	
Un minimum		Heure d'arrivée	h	h	h	h	h	
de 5		Journée	<u>L</u>	<u> </u>	<u> </u>			
enfants est nécessaire pour		Heure de départ	h	h	h	h	h	
		Semaine du 29 avril au 03 mai 2024 (Cochez les cases correspondantes aux jours d'accueils choisis et indiquez les horaires)						
l'ouverture		(Cocnez	Lundi 29/04			Jeudi 02/05	Vend 03/05	
du centre.		Heure d'arrivée	h	h	11101 0 1700	h	h	
		Journée			FERIE			
		Heure de départ	h	h		h	h	
			1	HORAIRES				
	HORAIRES							
De 9h à 16h30 - Accueil de 08h15 à 09h Et de 16h30 à 18h00								
Merci de bien préciser les heures d'arrivée et de départ surtout si celles-ci sont avant 9h et après							t après	
16h30.								
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous								
pouvez exercer en vous adressant à accueil@cigalesetgrillons.com. * Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.								
« J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible sur le site web du CLAS du CNRS Orléans »								
ASignature								
Le								







Vacances – Avril 2024

Fonctionnement de l'ALSH des Petites Vacances.

Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans du personnel de l'entreprise CNRS.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription en ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

Lieux:

Accueil de Loisirs Rue de la Ferollerie 45100 ORLEANS

Tél: 02.38.25.54.30

Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil de Loisirs est ouvert toutes les périodes de vacances scolaires (sauf si jour férié).

De 09h00 à 16h30 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 08h15 à 09h00 et de 16h30 à 18h00.

Un minimum de 5 inscrits est nécessaire pour l'ouverture du centre.

Restauration:

Le déjeuner + le goûter sera distribué aux enfants en fin d'après-midi.

Conditions d'inscription et modalité de règlement :

- * Les inscriptions peuvent se faire au secrétariat du CLAS ou aux bureaux de Cigales et Grillons (sur place ou par courrier). Les dossiers sont également téléchargeables sur notre site www.cigalesetgrillons.com
- * <u>La date limite d'inscription est fixée au 05 avril 2024.</u> Toute inscription arrivant après cette date sera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement (49 places).
- * Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par Cigales et Grillons avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année.
- * Les inscriptions se font à la journée.

Annulation ou modification d'inscription

Pour toute modification d'inscription intervenant après la date limite d'inscription, il conviendra de vérifier auprès de l'association Cigales et Grillons les possibilités d'accueil supplémentaires, en cas de suppression de journée les conditions d'annulation s'appliquent.

Annulation:

Tél: 02.38.42.15.15

- * Pour raisons médicales : une journée d'absence sera remboursée selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours).
- * Pour autres raisons : le règlement restera dû.
- * En cas d'annulation due à des évènements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.